

Notre newsletter - numéro spécial mai 2026**Territoires et C.I.N.E.M.A** <desnouvelles@territoires...>

mercredi 6 mai 2026 à 07:27

réception

À : sueur.jp@wanadoo.fr

➡ vous avez transféré ce message

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).[Télécharger notre lettre](#)**A la suite de l'article du Monde
"Cinéma : tensions entre multiplexes et petites salles"**

Suite à l'article publié sous cet intitulé dans le journal Le Monde en date du 29 avril dernier, faisant état d'un mail adressé par un réseau de multiplexe demandant aux distributeurs de limiter la fourniture aux cinémas municipaux de leurs films en sortie nationale, Jean-Pierre Sueur, Membre honoraire du Parlement, Ancien ministre, nous fait l'amitié de nous transmettre sa réaction.

Il est important pour Territoires et Cinéma, qui défend l'accès du cinéma à tous, pour tous et partout de vous en faire part.

Je tiens à apporter mon total soutien aux cinémas indépendants, qu'ils soient gérés par des municipalités, des associations, ou des particuliers, qui font vivre le cinéma dans les moyennes et petites villes ainsi que dans les espaces ruraux.

Je le fais en tant qu'auteur de la loi de 1992, que j'ai pu faire voter alors que j'étais secrétaire d'Etat aux collectivités locales, qui permet aux communes de subventionner les investissements engagés pour construire ou rénover ces cinémas. Cette loi a eu de nombreux effets positifs pour l'accès de toutes et de tous à tout le

cinéma, y compris les films les plus récents. Elle a, depuis, été étendue aux intercommunalités, aux départements et aux régions.

Les initiatives prises récemment par des gérants de réseaux de multiplexes consistant à faire pression sur les distributeurs afin qu'ils pénalisent les cinémas indépendants, quels qu'ils soient, pour, notamment, la diffusion des films récents vont à l'encontre de ce nécessaire accès de toutes et de tous à tout le cinéma.

J'appelle le ministère de la culture à prendre toutes les dispositions et à ouvrir toutes les concertations utiles afin de mettre fin à ces initiatives néfastes qui, si elles devaient perdurer, fragiliseraient et menaceraient toutes les salles de cinéma que la loi de 1992 avait précisément pour objet de créer, soutenir et de conforter.

Jean-Pierre Sueur,
Membre honoraire du Parlement,
Ancien ministre.

Pour en savoir plus ce sujet retrouvez :

- [L'article de France Info](#) ;
- [Le courrier du Président du CNC à la Médiateure du Cinéma suite à l'article du Monde.](#)
- [La loi "Sueur" du 13 juillet 1992](#) relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)